

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance extraordinaire du 27 juin 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 27 juin 2019 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 00.

Les membres du conseil ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Directeur des travaux publics – Deuxième affichage

300-2 TECQ 2014-2018 – Travaux de voirie – Choix des travaux – Chemin Paul

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT ET URBANISME
------------	---------------------------------

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Jeux d'eau – Résultats de la demande de prix

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2019-06-27-170

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Directeur des travaux publics – 2^e affichage

M.B. 2019-06-27-171

Considérant la résolution M.B. 2019-04-15-112 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire de conseil tenue le 15 avril 2019;

Considérant la résolution M.B. 2019-06-03-154 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 juin 2019;

Considérant que le candidat choisi ne s'est jamais présenté au travail le lundi 10 juin 2019 comme convenu;

Considérant que les membres du conseil désirent débiter un deuxième processus d'embauche pour le poste de directeur des travaux publics;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour lancer un deuxième appel de candidatures pour combler le poste de directeur des travaux publics. Il est aussi résolu que le comité de sélection soient formés des personnes suivantes : le maire, Gilles Bastien, les conseillers, Pascal Saumure et Yvon Pelletier, et la directrice générale, Claudia Lacroix.

Adoptée à l'unanimité

300-2 TECQ 2014-2018 – Travaux en voirie – Choix des travaux – Chemin Paul

M.B. 2019-06-27-172

Considérant la résolution M.B. 2018-12-03-318 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2018;

Considérant la résolution M.B. 2018-10-03-272 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 3 octobre 2018;

Considérant les estimés produit par le service de génie municipal de la MRCVG pour les travaux à être réalisés sur le chemin Paul et le chemin de la Rivière-Gatineau Sud;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'exclure les travaux de pavage et de changement d'un ponceau et ce, pour le chemin Paul et d'inclure les travaux de décloisonnement sur le chemin de la Rivière-Gatineau Sud dans le cadre des travaux à être exécutés à l'aide du programme de la TECQ 2014-2018.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	---

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT ET URBANISME
------------	---------------------------------

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Jeux d'eau – Résultats de la demande de prix

M.B. 2019-06-27-173

Considérant la résolution M.B. 2019-04-15-117 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 15 avril 2019;

Considérant que le devis d'appel d'offres a été préparé par la firme LH2 Services professionnels;

Considérant qu'une demande de soumission par invitation écrite a été effectuée par la directrice générale de la municipalité pour le contrat BOU-2019-01 « Fourniture et installation de jeux d'eau » et ce, conformément à la résolution M.B. 2019-01-09-016 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2019;

Considérant qu'une seule soumission a été déposée pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

Considérant que la soumission déposée est celle de « Installations Jeux-Tec inc »;

Considérant que le montant soumis est de 85 934.00\$ plus taxes; soit la somme totale de 98 802.62\$;

Considérant que selon la firme LH2 inc, la soumission reçue est conforme;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'accorder le contrat BOU-2019-01 « Fourniture et installation de jeux d'eau à l'entreprise « Installations Jeux-Tec inc » au montant de 85 934.00\$ plus taxes. Il est de plus résolu d'autoriser les dépenses relatives aux préparatifs du terrain, aux achats nécessaires au raccordement au réseau d'aqueduc ainsi que toutes les dépenses connexes à ce projet.

Adoptée à l'unanimité

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
-------------	--

M.B. 2019-06-27-174

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 05.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière